



L'atelier d'écriture

Depuis 2012/2013, l'atelier d'écriture rouvre ses portes chaque année !

Objectifs :

L'atelier d'écriture est un moment convivial et ludique proposé à tous ceux et celles qui ont envie d'écrire.

Réunissant généralement une douzaine d'élèves de la seconde à la Terminale, des « novices » comme des « anciens », l'atelier d'écriture permet à chacun de **développer sa créativité dans un cadre plus libre que celui d'un cours traditionnel** (on peut écouter de la musique, regarder son téléphone, écrire dans un langage moins soutenu, aborder des thèmes plus personnels...)

Pour certains, cet atelier sera un lieu pour **développer leur talent**. Pour d'autres, ce sera l'occasion de **se réconcilier avec l'écrit** car l'atelier d'écriture permet de dédramatiser le passage à l'écrit, abordé dans ce cadre de façon ludique, libre et conviviale, sans jugement ni notation.

La participation régulière à cet atelier permet une vraie progression de chacun et chacune qui expérimente différentes formes d'écriture.

L'atelier d'écriture permet également de **renforcer la confiance en soi** et de faire évoluer de façon positive le regard que les jeunes portent sur eux-mêmes.

La relation d'égalité entre tous les participants (le professeur écrit comme les élèves, les élèves animent certains ateliers) **crée un autre rapport avec le ou les enseignants présents**.

La participation à un atelier d'écriture collective donne souvent naissance à la création d'un **groupe très soudé** car il repose sur une confiance réciproque.

Une séance d'atelier d'écriture :

L'atelier d'écriture a lieu une fois par semaine et dure une heure. Il est ouvert à tous les lycéens de la 2nde à la Terminale.

- On commence généralement par lire un texte littéraire, ancien ou contemporain, de genre et de style variés.
- Celui-ci donne lieu à un exercice d'écriture.
- Les participants (enseignant comme élèves) écrivent pendant 20 min/une demi-heure.
- La séance se termine par la lecture de ce que chacun a écrit (élèves comme professeur)

Les règles d'or de l'atelier d'écriture :

- On écrit ce qu'on veut, on a le droit de ne pas respecter le sujet ou de le transformer.
- On écrit comme on veut, dans le registre de langue que l'on veut, on a le droit de faire des fautes d'orthographe*
- On lit toujours son texte à la fin sans avoir peur du regard des autres ou d'avoir mal fait.
- On écoute toujours les autres avec bienveillance sans les juger.

*L'orthographe n'est corrigée qu'au moment de la publication des textes, souvent de manière collective.

Les textes peuvent être publiés dans le journal du lycée ou affichés dans les couloirs.

L'atelier d'écriture s'accompagne parfois de sorties (au théâtre, au cinéma, à la maison de la poésie...) mais aussi d'ateliers d'écriture en plein air ou de rencontres avec des écrivains.

Pour ma part, animant l'atelier d'écriture depuis sa création, je suis toujours surprise et émue par l'inventivité et le talent de nos élèves. C'est pour eux comme pour moi, un moment de liberté très apprécié - une sorte de « bulle » pour reprendre leur expression - dans une semaine de cours très chargée.



Pré- Inscription Atelier d'écriture

Coupon à remettre à Mme DELARUE (déposer à l'accueil du lycée ou par mail)

Je, soussigné (e) inscris mon enfant
.....en classe de 2deà l'atelier d'écriture.

Je souhaite que mon enfant participe à l'atelier d'écriture.

Fait à

le

Signature